

Affaire suivie par : Annaïck MOREAU
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 11 juillet 2025

Conseil de l'École Doctorale SHPT
Jeudi 6 février 2025, de 10h00 à 12h15
Salle des Conseils MJK

Présent.e.s : Céline Baeyens, Etienne Bourdon, Hélène Caune, Sonia Chardonnel, Benoit Cret, Laurence Dumoulin, Stéphane Gal, Marion Goglio, Christine Jeoffrion, Béatrice Kalfoun, Aurélie Larcher, Séverine Louvel, Philippe Marin, Nicolas Mathieu, Blaise Mouton, Clément Perrin, Anna Potocki, Emma Rolland-Carlichi, Matthias Rollet, Aimery Salvayre, Frédéric Santamaria, Frédérique Simonot, Ilaria Taddei, Isabella Tarricone et Anna Tcherkassof.

Excusé.e.s : Stéphanie Abrial, Charles Ambrosino, Carla Barboutie, Guillaume Cassegrain, Anne Coste, Paulette Duarte, Naïma Ghermani, Stéphane Héritier, Jean-Christophe Larbaud, Juliette Manto Jonte, Nicolas Moulène, Siméon Naydenov, Noémie Ouedraogo, Laure Salvaing, Angela Tacea, Rachel Thomas et Lucile Vadcard.

Invité.e.s : Maëva Leulier et Annaïck Moreau.

Ordre du jour :

- Organisation de l'évènement « Quelles carrières avec un doctorat SHPT ? »
- Validation des membres du comité HDR
- Organisation de la journée d'étude de l'ED SHPT
- Réflexion autour de l'utilisation de Compilatio pour les manuscrits de thèses
- Budgets 2024 et 2025 de l'ED SHPT
- Renouvellement des membres BIATSS et des personnalités extérieures du Conseil de l'ED SHPT
- Création d'une AG des enseignants-chercheurs de l'ED
- Réflexions autour des Comités de Suivi Individuel (CSI)
- Questions diverses

1- Organisation de l'évènement « Quelles carrières avec un doctorat SHPT ? »

- Le Collège doctoral et l'école doctorale SHP envisagent d'organiser une conférence "Quelles carrières avec un doctorat SHPT ?" qui a pour but de permettre aux doctorants d'échanger avec des docteurs en poste dans différents secteurs (académique, publique, privé et autoentrepreneuriat). La journée se tiendrait le **12 juin 2025 de 16h à 20h** à la Maison du doctorat Jean Kuntzmann.

2- Validation des membres du Comité HDR

Proposition de composition du comité HDR SHPT

Présidente du comité : BEAULANDE-BARRAUD Véronique

Discipline	Laboratoire	Nom et Prénom
Psychologie	LIP – PC2S	BAEYENS Céline
Psychologie	LIP – PC2S	TCHERKASSOV Anna
Architecture	AE&CC	COSTE Anne
Architecture	CRESSON	ROLLOT Matthias
Urbanisme et aménagement	PACTE	DUARTE Paulette
Urbanisme et aménagement	PACTE	AMBROSINO Charles
Sciences politiques	PACTE	PERSICO Simon
Sciences politiques	PACTE	DUMOULIN Laurence
Sociologie	PACTE	LOUVEL Séverine
Sociologie	PACTE	TROMPETTE Pascale
Histoire	LARHRA	GAILLARD Isabelle
Histoire	LUHCIE	PERNIN Isabelle
Histoire de l'art et archéologie	LARHRA	GISPERT Marie
Géographie	PACTE	LABUSSIÈRE Olivier
Géographie	PACTE	HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam
Sciences de l'éducation	LARAC	POTOCKI Anna
Sciences de l'éducation	LARAC	VADCARD Lucile

- **Vote pour la nouvelle composition du Comité HDR** : adoption à l'unanimité moins 1 abstention
- **Vote pour l'ajout de la durée de mandat et de son renouvellement** "*La durée du mandat au comité HDR est de 4 ans. Le mandat est renouvelable.*" : adoption à l'unanimité moins 1 abstention

3- Organisation de la journée d'étude de l'ED SHPT

- Il s'agit d'une journée pendant laquelle des doctorants sélectionnés présentent leurs travaux de recherche. En 2024, il y avait eu 7-8 doctorants orateurs et une vingtaine de participants à l'évènement.

4- Réflexion autour de l'utilisation de Compilatio pour les manuscrits de thèses

- **Vote pour l'ajout de l'utilisation de Compilatio dans le Règlement intérieur de l'ED SHPT**, dans un article 8.7 « *La thèse soit analysée par un logiciel de vérification des risques de plagiat, dont les résultats sont visés par le directeur de thèse et le directeur de l'ED SHPT* » : adoption à l'unanimité.

5- Budgets 2024 et 2025 de l'ED SHPT

A- Budget 2024 :

Dotation 2024 : 13 585 €			
Dépenses VENTIL :	8 166,73 €	Dépenses SIFAC :	7 223,31 €
Solde restant :	5 286,27 €	Solde restant :	6 229,69 €
Taux d'exécution :	60%	Taux d'exécution :	53%

Nature des dépenses	Type des dépenses	Ventilation des dépenses 2024	Montant engagé	Montant dépensé
Fonctionnement	Réception/repas	1 585,00 €	1 486,18 €	1 485,73 €
	Mission	- €	- €	- €
	Bourses/Subventions	1 500,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €
	Autres	2 000,00 €	1 427,99 €	1 427,99 €
	Sous total	5 085,00 €	3 964,17 €	3 963,72 €
Masse salariale	Heures Complémentaires / Vacations	8 500,00 €	4 202,56 €	3 259,59 €
	Sous total	8 500,00 €	4 202,56 €	3 259,59 €
	TOTAL	13 585,00 €	8 166,73 €	7 223,31 €

➤ **Vote pour l'approbation du budget 2024 :** adoption à l'unanimité

B- Budget 2025 :

Dotation 2025 : 13 331 €			
Dépenses engagées :	2 916,32 €	Dépenses SIFAC :	500,00 €
Solde restant :	10 414,68 €	Solde restant :	12 831,00 €
Taux d'exécution :	21%	Taux d'exécution :	4%

Nature des dépenses	Type des dépenses	Rappel Projection dépenses 2024	Montant engagé (Bon de commande)	Montant dépensé (facturation)
Fonctionnement	Réception/repas	1 500,00 €		
	Mission	831,00 €	- €	- €
	Bourses/Subventions	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
	Autres	1 500,00 €	1 320,00 €	
	Sous total	4 831,00 €	1 820,00 €	500,00 €
Masse salariale	Heures Complémentaires / Vacations	8 500,00 €	1 096,32 €	
	Sous total	8 500,00 €	1 096,32 €	- €
	TOTAL	13 331,00 €	2 916,32 €	500,00 €

- **Vote pour l'approbation du budget 2025** : adoption à l'unanimité

- **Dépenses 2025 sollicitées** :

Vote pour l'approbation de 500€ d'aide financière pour un atelier doctoral organisé au LUHCIE en Histoire médiévale en avril 2025 : adoption à l'unanimité.

Vote pour l'approbation de 600€ d'aide financière pour la 6^{ème} édition des Rencontres Jeunes chercheurs en juin 2025 : adoption à l'unanimité.

6- Renouvellement des membres BIATSS et des personnalités extérieures du Conseil de l'ED SHPT

- En 2021, Véronique Beaulande-Barraud avait organisé des élections pour la représentation des membres BIATSS au conseil de l'ED SHPT pour 3 ans.
- **Vote pour remplacer le terme « élu-es » par « co-optées »** dans le règlement intérieur de l'ED SHPT 2.1.2. *« Composition du Conseil de l'ED SHPT et modalités de désignation : 3 représentant-es élu-es des personnels ingénieur-es, administratif-ves ou technicien-ne.s de l'école doctorale ou des laboratoires concernés »* : refus à l'unanimité.
- En ce qui concerne les personnalités extérieures du Conseil : Juliette Manto-Jonte a fait savoir à Christine Jeoffrion qu'elle souhaitait renouveler son mandat. Il faudra donc que l'ED SHPT contacte les autres membres extérieurs pour savoir ce qu'il en est pour eux.

7- Création d'une Assemblée Générale des enseignants-chercheurs de l'ED

- Les objectifs de cette AG seraient de mieux faire connaître l'ED SHPT à l'ensemble des enseignants-chercheurs (HDR ou pas) et de faire remonter leurs questionnements.
- **Vote pour la création d'une AG des enseignants-chercheurs de l'ED SHPT** : adoption à l'unanimité

8- Réflexions autour des Comités de Suivi Individuel (CSI)

- Selon l'article 13 de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale :
« Le comité de suivi individuel du doctorant comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse. Dans la mesure du possible, le comité de suivi individuel du doctorant comprend un membre extérieur à l'établissement. Il comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. »
- Actuellement, dans le Règlement intérieur de l'ED SHPT :
Article 4.2 :
« Le CSI comprend au minimum 2 membres, dont au moins un-e HDR et au moins un membre extérieur au laboratoire. Un des membres est de la même

discipline (spécialité de thèse) que le/la doctorant-e ou d'une discipline proche, l'autre membre est d'une autre discipline. un des membres du CSI est spécialiste du domaine de recherche de la thèse et le second est spécialiste d'un autre domaine scientifique de celui de la thèse. »

- Actuellement, il existe un groupe de travail mené au sein du CED composé d'enseignants-chercheurs, de BIATSS et de doctorants afin de réfléchir à l'organisation des CSI :
 - Par exemple, il faudrait que chaque enseignant-chercheur ait 3 CSI chacun pour que cela soit plus équilibré.
- Enfin, le site des démarches simplifiées ne sera plus utilisé en 2025-2026 car cela génère trop de travail pour la gestion des CSI. L'idée serait donc d'utiliser Adum.

9- Questions diverses

Prochain Conseil de l'ED SHPT

Consacré notamment à la sélection des Prix de thèse :

Le mardi 25 mars 2025